



Remboursement des frais repas à l'étranger

Par **preparateur**, le **03/11/2008** à **13:06**

Bonjour

Actuellement dans la société où je travaille les frais de repas pris à l'étranger nous sont remboursés mais les frais de commissions issues du paiement effectués hors zone euros ne le sont pas. Puis-je en demander le remboursement et quel est l'article du code qui donne qui y fait référence ?